

BP Monteur en Installations de Génie Climatique et Sanitaire

Formation diplômante / en alternance. Codes ROME : F1603/I1306/I1308



OCCITANIE

LOT



OBJECTIFS :

RNCP 32241
Education nationale
14/03/2014

Le titulaire de ce diplôme prépare, installe, raccorde les équipements et effectue l'assemblage de tous les organes liés à l'installation des systèmes climatiques et sanitaires.

Il réalise les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation.

Il réalise le diagnostic, la maintenance corrective de tout ou partie d'un système climatique et sanitaire. Il renseigne les documents de mise en service et d'intervention des installations. Il communique avec les clients et les usagers, le personnel de l'entreprise, les constructeurs, les fournisseurs et les organismes de contrôle.

Enfin, il explique à l'utilisateur le fonctionnement de tout ou partie d'un système et l'informe des obligations de maintenance.

DURÉE et ALTERNANCE :

2 ans, soit 840 heures.
1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprises

PUBLIC :

Jeunes de + 16 ans, adultes de moins 30 ans, salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS :

Être titulaire du CAP Monteur en Installations Sanitaires.

ADMISSION :

Entrée permanente dans le cursus.

En apprentissage : Après un positionnement obligatoire, le contrat avec l'employeur, la convention CFA/Employeur et l'accord avec l'OPCO, l'apprenti est inscrit à l'École des Métiers. *En formation continue* : après une information sur les différentes modalités d'accès à la formation, un entretien avec l'équipe pédagogique et un positionnement.

DÉLAI D'ACCÈS :

Durée estimée entre la demande et le début de la prestation : de 1 à 4 mois.

POURSUITES D'ÉTUDES :

- ➡ BM Installateur Sanitaire (2 ans)
- ➡ <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32241/>

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par un examen final de niveau 4 : BP MIGCS. Des évaluations ont lieu régulièrement au cours de l'année et un BP blanc est organisé au 2^{ème} trimestre.

ACCESSIBILITÉ :



Les locaux de l'École des Métiers sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Pierrick HERBST 05 65 53 21 00.

CONDITIONS TARIFAIRES :

Coût annuel : 7027 €

Le prix de cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.

PROGRAMME sur 35h :

➡ **Enseignement Professionnel :**

- E1 – Etude et préparation d’une réalisation
- E2 – Réalisation, mise en œuvre
- E3 _ Mise en service, réglage et communication
- E31 – Présentation d’un dossier d’activités

➡ **Enseignement général :**

- E5 – Expression française et connaissance du monde
- EG 2 - Mathématiques
- E6 - Langue vivante étrangère/ *Anglais*

MODALITÉS DE LA FORMATION :

Formation en présentiel et/ou distanciel. Le livret d’apprentissage /de stage est rempli à chaque période et assure la relation école/entreprise pendant les 2 ans. Certains cours sont proposés en e-learning. Suivi administratif et pédagogique sur la plateforme Net-Yparéo et Google suite Education.

RESSOURCES HUMAINES :

Formateurs spécialisés de l’entreprise artisanale. Les enseignants de l’Ecole des métiers se forment régulièrement aux différentes exigences réglementaires que requiert leur profession : pédagogie, sécurité, hygiène, perfectionnement professionnel, etc. Au sein du Point Jeunes, une tutrice socio-éducative est chargée d’accompagner les apprenants dans leurs démarches socio-éducatives. C’est aussi un lieu privilégié d’écoute et d’aide. L’animatrice du centre de ressources est également référente mobilité pour les apprenants souhaitant vivre une expérience professionnelle à l’étranger. Du personnel de Vie Scolaire veille également au maintien de la discipline et au respect du règlement intérieur. L’équipe administrative assure le suivi complet de la scolarité de l’apprenant, en relation étroite avec l’OPCO dont dépend la formation.

MOYENS MATÉRIELS :

Les travaux pratiques se déroulent dans l’atelier dédié, au sein du pôle Bâtiment de l’Ecole des Métiers. Une salle de classe jouxtant l’atelier est destinée aux cours de technologie professionnelle. La salle est équipée d’un vidéoprojecteur, comme toutes les salles de cours de l’Ecole des métiers. L’école est également dotée d’un centre de ressources, d’un laboratoire informatique et d’un centre d’hébergement qui facilite l’accès à la formation des stagiaires les plus éloignés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Notre établissement est classé 3^{ème} d’Occitanie en nombre de départs en Mobilité des apprentis et formateurs, pour la période 2018-2020.

CONTACTS :

Contactez Sarah DELPECH de la Chambre de Métiers et de l’Artisanat du Lot au 05.65.35.13.55/ 06 70 18 83 67 – s.delpech@cm-cahors.fr
Renseignements à l’Ecole des Métiers du Lot : 05.65.53.21.00 – edm46@cm-cahors.fr

ECOLE DES METIERS DU LOT

137, Rue Saint Ambroise – 46000 Cahors – T : 05 65 53 21 00 – F : 05 65 53 21 05
www.edm-cahors.fr – edm46@cm-cahors.fr – SIRET : 130 027 931 00281



Soutenir les compétences

